

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE MARANGE-SILVANGE
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 octobre 2017**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoirs : 2
Absents non excusés : 0
Absents excusés : 2

Date de convocation : Le 3 octobre 2017

Étaient présents : Mme Julie LAFFAY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Pascal JOLIOT ; M. Dominique WEYANT ; Mme Enza BAROTTE ; M. Christian SCHMITZ ; M. FORFERT Christian ; M. Nicolas ROQUEL ; Mme Véronique THILL ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; M. Claude NEVEUX

Absents excusés ayant donnés procuration : M. Gérard IMBS procuration à M. Dominique WEYANT ; Mme. Hélène FAVRE MONNET procuration à M. Christian SCHMITZ ;

Absents excusés : Mme Cindy DOS REIS, Mme Samira BEN SLIMA

Secrétaire de séance : Mme Roselyne KLEIN BELLUCO ;

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil soit du 24 août 2017.

Madame le Maire a demandé aux membres du conseil Municipal de rajouter un point 8 – Avenants au Marché de la Transformation du Presbytère en Maire et Antenne Paroissiale

Mme Le maire ouvre la séance après s'être assuré que le quorum était atteint.

DELIB 7.5-183/2017 : Subventions aux particuliers pour des travaux d'économie d'énergie

L'instruction budgétaire M14 applicable au 1^{er} janvier 2006, modifie les règles relatives aux subventions octroyées aux particuliers pour l'aide forfaitaire aux travaux.

Il convient de délibérer en stipulant le nom des particuliers, le montant des travaux ainsi que l'intitulé des travaux effectués, soit jusqu'en 2020 :

- M. Mme DUFOUR, nature des travaux : Remplacement des menuiseries extérieures, montant des travaux 20 531.80 €, subvention octroyée par la commune pour remplacement des menuiseries : 500, 00 €.
- M. Mme DOSNE, nature des travaux : Remplacement des menuiseries extérieures, montant des travaux 20 200.00 €, subvention octroyée par la commune pour remplacement des menuiseries : 500, 00 €.

VOTES : UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le

Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 11 octobre 2017
Mme Le Maire, N.ROUSSEAU,